

DEPARTEMENT
MARNESéance du 01^{er} juin 2026.

NOMBRE	DE	MEMBRES
En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	12	Votants : 13 Dont Procurations : 1

L'an deux mil vingt-six, le premier du mois de juin, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Luc MARTIN, Maire.

Présents : Mmes et Mrs L. MARTIN, J.M. WELCHE, V. POCHET, L. MILLET, S. COOPMANN, B. DESCARRIER, S. GRUGET, S. SOUTIRAN, O. MAITRE, E. DUCAT, A. MARTIN, J. BOUTET.

Absents excusés : X. COUSINARD, I. DUFOUR, E. DEPARNAY

Secrétaire de séance : L. MILLET

Mme Emilie DEPARNAY a donné procuration à Monsieur Jean-Michel WELCHE.

Date de la convocation :
26 mai 2026

Objet de la délibération :

**TARIFS DES SERVICES EXTRA ET PERISCOLAIRES
ANNEE 2026/2027.**

N° 2026-06-007

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer sur les tarifs applicables aux services extra et périscolaires pour l'année scolaire 2026/2027.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, plus une voix par procuration, le Conseil Municipal décide d'appliquer donc les tarifs suivants :

• Services périscolaires/année scolaire 2026/2027 :

Cantine scolaire :	1 ^{er} enfant	5.30 €/repas
	2 ^{ème} enfant	5.00 €/repas
	Repas imprévu	8.00 €/repas
Accueil périscolaire	Matin ou soir	2.50 € (forfait)
	Mercredi	
	½ journée	6.00 € (forfait)
	Journée entière	10.00 € (forfait)
	Vacances scolaires	40.00 €/semaine
	Dépassement horaire (à partir de 15 mn)	15.00 € (forfait)

Il charge Monsieur le Maire d'en aviser les parents d'élèves, ainsi que Monsieur le Receveur Municipal.

Le Maire,
L. MARTIN

